



se-unsa.org

Syndicat des Enseignants – UNSA
Section Académique d'AMIENS
4 rue Paul Sautai - 80000 AMIENS
e-mail : ac-amiens@se-unsa.org
06 75 23 65 17

Amiens, le 3 Avril 2021

Xavier LENEVEU
Secrétaire académique

à

Monsieur le Recteur
de l'Académie d'Amiens

Objet : Demande de précisions à propos de votre lettre aux personnels

Monsieur le Recteur,

Les personnels ont reçu ce jour, via la boîte académique, votre courrier concernant l'organisation de l'enseignement à partir du 6 avril.

Le SE-UNSA souhaiterait plus de précisions à propos du troisième principe de l'organisation de l'enseignement à distance. **En effet, vous dites que « les rendez-vous prévus entre les élèves (les plus fragiles), leurs responsables et celles et ceux qui les aident, pourront avoir lieu en établissement ».**

De quels types de rendez-vous s'agit-il ?

Les personnels sont-ils sur la base du volontariat ?

Ces précisions sont très importantes, en particulier pour nos collègues AESH, coordonnatrices et coordonnateurs PIAL et ULIS. L'absence de clarté conduit à des tensions entre les personnels, personnels dont tout le monde reconnaît le dévouement. Une communication spécifique envers eux, précisant leurs missions, en ce temps particulier, serait appréciée.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de ma considération distinguée,

Xavier LENEVEU
Secrétaire académique du SE-UNSA